

AGENDA

**Conseil municipal** - La prochaine séance aura lieu le jeudi 4 février, à 20h45, à l'hôtel-de-ville. Ouvert au public.

**Animation** - Le musée de l'Éducation propose, le samedi 6 février, à 10h, une animation gratuite à destination des enfants de 6 à 8 ans, sur le thème : "Recherche du trésor perdu".

**Cirque** - Dimanche 7 février, L'imprévu vous propose un spectacle de cirque résolument moderne et poétique, intitulé "Plume et Paille". Un spectacle sans parole, à déguster en famille ! Dès 4 ans. À 16h à L'imprévu. Tarifs: 11, 8 ou 5 euros.

**Sculpture** - Le jocassien Claude Bonnetterre présente une rétrospective de 20 années de sculpture sur bois et sur marbre, jusqu'au 13 février, dans le hall de l'hôtel-de-ville. Entrée libre. Tél. : 01.34.21.25.70.

**Encombrants** - Il n'y aura pas de collecte en février. La plaquette d'information est disponible à l'accueil en mairie (calendrier 2010). Prochaine collecte le lundi 1<sup>er</sup> mars (secteur Nord) et le lundi 8 mars (secteur Sud).

L'association a renouvelé sa convention avec le Conseil général et de l'Inspection d'Académie

# La belle réussite d'École et Famille

C'est une méthode qui a fait ses preuves, et pour cause, elle reçoit depuis plus de 3 ans le soutien du Conseil général et de l'Éducation nationale. Un gage de confiance qui vient d'être renouvelé, jeudi dernier, au Parc des Sports, avec la signature de deux conventions en vigueur jusqu'en 2012. «La médiation scolaire est un phénomène très à la mode. L'association "École et Famille" a choisi un axe plus innovant : mettre en relation la famille, l'école et le quartier pour permettre la réussite et le bien-être scolaire», explique Patrick Chiniard, président de l'association.

**TRAVAIL DE CONCERTATION**

Pour ce faire, l'association a ouvert il y a dix ans, un centre de proximité et de ressources pour faire se rencontrer, dans un espace en périphérie des différentes institutions, familles et professionnels de l'éducation. «L'existence de l'association est née d'une volonté politique», raconte Dominique Gillot, vice-présidente du Conseil général. À une époque où la politique familiale était très culpabilisante pour les familles, nous étions convaincus que



Andrée Salgues, vice-présidente du Conseil général, Jean-Louis Brison, inspecteur d'Académie et Patrick Chiniard, président de l'association "École et famille" ont signé le renouvellement de leur convention.

les parents n'étaient pas des familles démissionnaires, mais démissionnées par les institutions». Apprendre à se comprendre et à s'accepter : la démarche n'est pas aisée, surtout quand elle doit se faire seule. Voilà pourquoi le travail mené par l'association "École

et Famille" est essentiel. En conjuguant réflexion et actions, au sein même des établissements scolaires, en faisant intervenir parents, enseignants et professionnels concernés autour d'un même élève, l'association réunit les meilleures conditions pour lutter contre

les difficultés scolaires et prévenir la violence et l'absentéisme. Organisée autour de plusieurs pôles — pôle clinique (thérapies familiales), pôle parents-relais, pôle réseau (ateliers et constructions de projets) et plus récemment pôle formation et recherche et développement — l'association, qui compte à son actif 9 salariés et d'innombrables bénévoles, a étendu son action sur le Val-d'Oise et sur les départements limitrophes. Depuis 10 ans, elle a accueilli plus de 3 800 familles au sein de ses locaux, et suit chaque année entre 70 et 80 familles. Son défi dans les dix prochaines années à venir ? Exporter ce modèle de ressources dans d'autres lieux en France et à l'étranger. «Plus qu'un intermédiaire, l'association est un soutien pour chaque professionnel du monde éducatif et un accompagnement pour les familles», conclut Marie-Claire Michaud, directrice de la structure basée à Saint-Ouen-l'Aumône. P.S. Association "École et Famille", centre de proximité et de ressources. Ruelle Darras (place de la mairie). Du lundi 9h au samedi 12h. Tél. : 01.34.30.00.30. ou [www.ecoleetfamille.fr](http://www.ecoleetfamille.fr)

## Championnat scolaire départemental Échecs et succès



Plus de 130 élèves, des écoles, collèges et lycées valdoisiens se sont affrontés lors du championnat scolaire départemental d'échecs.

Échec et mat. Pour la première fois, la ville de Saint-Ouen-l'Aumône recevait, mercredi dernier, le championnat scolaire départemental d'échecs. 132 écoliers, collégiens et lycéens, d'établissements du Vexin, d'Argenteuil, de Méry-sur-Oise, d'Herblay ou encore de Luzarches, étaient réunis le temps d'un tournoi dans une salle de l'école de Liesse. Un coin de table et un échiquier suffisent pour pratiquer ce "sport" mental, qui semblent faire l'unanimité parmi les professeurs et les élèves qui le pratiquent souvent hors-temps scolaire. «Les échecs apprennent de la mémoire et aident à la concentration en classe», explique Thomas Dauphin, directeur de l'école Rousseau, arbitre de la compétition. Stratégie, bluff et conviction, les échecs agitent les neurones et font monter l'adrénaline. Cette année encore, beaucoup de débutants participaient au championnat, à l'instar des deux élèves saint-ouennais, qui se sont mis aux échecs il y

a trois mois à peine. L'occasion pour eux de découvrir le monde de la compétition, à échelle locale et espérer un jour devenir le champion du département. À la fin du tournoi en cinq parties, un champion individuel a été désigné dans chaque catégorie. Des équipes seront ensuite constituées avec les meilleurs de chaque école représentée, pour poursuivre la compétition au niveau académique. La palme reviendra aux plus performants, qui auront l'honneur de participer fin mai prochain, aux championnats de France d'échecs à Cannes. Un festival de coups gagnants en perspective... P.S.

• Résultat des 3 catégories. La championne des lycées : Jennifer Eggenspieler (Lycée Galilée à Cergy), le champion des collégiens : Etienne Tamburro (Collège Les Hautiers à Marines), le champion des écoles : Téo Martin (Ecole Les Tilleuls à Us).



Les heureux gagnants toutes catégories de ce championnat tant apprécié.

## Manifestation sur le site, ZA d'Épluchés

# Les salariés d'Algeco en grève

Jeudi 28 janvier au matin, après 3 jours de grève, les salariés de la société Algeco, spécialisée dans la construction de bungalows préfabriqués, ont finalement repris le travail, à la suite de l'interruption du mouvement social qui a mobilisé plusieurs sites en France. «Un travail qui tourne au ralenti», confiait Jacky, employé sur le site de Saint-Ouen-l'Aumône depuis 10 ans, au lendemain de la grève qui a été suivie par 99% du personnel de l'atelier et par la moitié du personnel administratif. Pour autant, les salariés ne s'avouent pas vaincus.

**DES SALARIÉS EN STAND-BY**

«On n'a pas dit qu'on arrêterait la grève, on est juste en stand-by», précisait, excédé, Jacky. La raison de sa colère ? Une augmentation salariale pour l'année finalement adjugée à 1,15%, contre les 3% exigés. «Cette décision nous a mis en colère, ajoute l'employé. Nous refusons une augmentation de 3% des salaires alors que cette année, les actionnaires



La quasi-totalité du personnel de l'atelier de la société Algeco, a fait grève durant 3 jours dans l'espoir que leur augmentation de salaire soit renégociée.

de la société ont touché 42 millions d'euros de dividendes, et les 10 plus gros salaires se sont partagés un bonus de 500 000 euros, c'est rageant !». Leur grief est d'autant plus significatif, quand on sait que la société Algeco est le leader mondial sur son marché. «En janvier, on a sorti de l'atelier 500 bungalows, alors que 250 suffisaient pour faire des bénéfices. Si on était en difficulté, on n'aurait rien dit, on n'aurait rien fait mais ce n'est

pas le cas. L'activité a toujours été bonne...», constate-t-il. Jeudi, les directeurs d'agence devaient se réunir en assemblée extraordinaire à la Défense pour mettre les revendications sur la table. En stand-by, les employés de Saint-Ouen-l'Aumône attendent aujourd'hui la venue prochaine sur leur site, de leur directeur afin de rouvrir les négociations salariales. Ils décideront alors du bien-fondé ou non de continuer la grève. P.S.